

La Wallonie, une région à la croisée des frontières

Albert Barrera-Vidal

Professeuse émérite à l'Université de Liège, Wallonie (Belgique),
a.barrera Vidal@ulg.ac.be



« Allons, Tarrou, dit-il, qu'est-ce qui
vous pousse à vous occuper de cela ?
- Je ne sais pas. Ma morale, peut-être.
- Et laquelle ?
- La compréhension. »
(Albert Camus, *La Peste*, 1947 : 145)

Reçu le 16-02-2013 / Accepté le 12-05-2013

La Wallonie, une région à la croisée des frontières

Résumé : *Face à l'omniprésence de l'anglo-américain en Europe, il importe de s'engager pour la diversité dans une approche interculturelle, pour un dialogue authentique avec l'Autre, en particulier le voisin proche.*

La Wallonie, marche de la Francité, est une région profondément marquée par ses frontières du nord et de l'est (Flandre et Allemagne). Certes, communiquer avec ses voisins pourrait être une motivation à l'apprentissage de langues géographiquement proches, mais l'intérêt pour ces langues reste ici fort limité. Cette frilosité peut s'expliquer par de multiples raisons, dont le poids de l'histoire :

- *pour le néerlandais, une interminable suite de tensions communautaires depuis 1830,*
- *pour l'allemand, les traumatismes des deux dernières guerres et occupations.*

D'où un certain repli sur les problèmes internes.

Pourtant, il convient de rappeler d'excellentes initiatives publiques en matière d'enseignement des langues.

L'article conclut par des pistes didactiques proposant des motivations d'apprentissage et de dialogue interculturel.

Mots-clés : *perceptions stéréotypées de l'Autre, interculturalité*
Wallonia – zwischen Grenzen

Zusammenfassung : *In Anbetracht der allgegenwärtigen angloamerikanischen Sprache in Europa, ist es wichtig, für die kulturelle Vielfalt zu kämpfen, um in einen authentischen Dialog mit den Anderen, insbesondere den nahen Nachbarn, einzutreten.*

Wallonien ist als frankophones Grenzland eine von ihren Nord- und Ostgrenzen (mit Flandern und Deutschland) zutiefst geprägte Region. Zwar könnte das Kommunizieren mit seinen Nachbarn eine Motivierung für das Erlernen geographisch nah gelegener Sprachen bilden, aber das Interesse für diese Sprachen bleibt im vorliegenden Fall recht begrenzt. Dieses Desinteresse mag sich aus verschiedenen Gründen erklären, darunter die Last der Geschichte:

- *gegenüber dem Niederländischen, der endlose flämisch-wallonische Konflikt seit 1830,*
- *gegenüber dem Deutschen, das Trauma der beiden Weltkriege und Besatzungen.*

Daher ein gewisser Rückzug in die Privatsphäre, also die rein internen Probleme. Dennoch dürfen eine ganze Reihe ausgezeichnete öffentlicher Initiativen in punkto Fremdsprachenunterricht nicht außer Acht gelassen werden.

Der Aufsatz schließt mit didaktischen Vorschlägen für das Erlernen der Nachbarsprachen und dem interkulturellen Dialog.

Schlüsselwörter : *Stereotypische Perzeption des Fremden, Interkulturalität*

Wallonia, a cross border region

Abstract : *Faced with the pervasiveness of Anglo American language in Europe, it is important to support diversity through an intercultural approach, in order promote genuine dialogue with the Other, in particular with close neighbours.*

Wallonia, on the borderland of French speaking territory, is a region deeply marked by its frontiers in the north and East (Flanders and Germany). Certainly, communicating with one's neighbours could be a motivation for learning languages that are geographically close, but interest in these languages remains is very limited here. This reluctance may be due to many reasons, including the weight of history:

- *for Dutch, an interminable series of communal tensions since 1830,*
- *for German, the trauma of the last two wars and occupations.*

Hence a withdrawal into internal problems.

However, it should be noted that there are excellent public initiatives in language teaching.

The article concludes by offering pedagogical proposals that might motivate learning and intercultural dialogue.

Key words : *stereotypical perceptions of the Other, interculturality*

1. Avant-propos

1.1 A la rencontre de l'Autre ou égaux, mais différents

Comme le montre l'anthropologie culturelle, chaque société, voire chaque groupe humain, possède sa culture, un mode d'expression unique qui lui est propre, qui en fait l'identité et unit ses membres.

Au-delà de la « culture cultivée », élitiste, il existe une culture dite quotidienne qui comprend les aspects les plus ordinaires de l'expérience humaine : les différentes façons de penser (et de croire), de sentir (les sentiments) et d'agir (de se comporter), en un mot, de vivre. Voici d'ailleurs la définition de la culture selon l'UNESCO : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » (Mexico 1982).

1.2 L'interculturel

On peut définir la compétence interculturelle comme la capacité de communiquer avec l'Autre, ce qui inclut une connaissance de sa propre culture et de celle du pays - cible. Pour illustrer la notion d'interculturalité, on pourrait partir d'une déclaration de Laurent Fabius à France 2 (15 mai 2012) :

« Les Allemands, ce n'est pas des Français qui parlent allemand. »

L'Autre, sur un plan psychologique, c'est d'abord celui qui pour moi est un étranger, qui n'est pas d'ici, mais d'ailleurs. Et ce qui est étranger est toujours ressenti comme étrange, soit pour m'attirer, me fasciner (par exemple, l'exotisme, qui s'intéresse plutôt aux pays lointains), soit, le plus souvent, en particulier avec les voisins géographiquement proches, pour au contraire me heurter et provoquer une réaction d'hostilité et de rejet, voire des formes d'agressivité et de violence qui d'après le neurophysiologiste américain Paul MacLean proviendraient de notre cerveau ancestral, primitif ou « reptilien », siège des instincts les plus primaires et des pulsions ainsi que de la défense du territoire.

Plus généralement, on sait que la culture, notamment celle dite « nationale », se rattache en particulier à l'image ou représentation que la collectivité se fait d'elle-même (auto-stéréotype); en ce sens, la culture est un facteur identitaire tout à fait essentiel au même titre que la langue. Ce n'est donc pas plaider en faveur d'un nationalisme primaire que d'affirmer l'importance, et en tout cas la pertinence, de l'identité nationale, du moins si celle-ci ne signifie pas (comme ce fut trop souvent le cas au cours de l'histoire) négation ou exclusion de l'Autre.

Étudions bien plutôt comment éviter d'être les victimes des excès nationalistes d'antan, mais sans tomber pour autant dans l'angélisme. N'est-il pas vrai qu'être prêt à communiquer avec l'Autre et à le comprendre, y compris avec tout ce qui constitue sa culture « nationale » ou « nationalitaire », c'est déjà avoir franchi un pas vers la paix ? Comme le rappelait il n'y a guère le didacticien et linguiste allemand bien connu Albert Raasch à propos du projet de l'UNESCO « Linguapax », qui vise à promouvoir la culture de la paix par l'éducation plurilingue, la paix, cela concerne aussi les professeurs de langues ! En somme : « si vis pacem, para pacem » ... C'est dans cet esprit que depuis les années 90 le plurilinguisme et le multiculturalisme sont au centre de la politique éducative de l'Union européenne.

Ce fait étant acquis, il n'en demeure pas moins que la compréhension entre individus de cultures différentes pose parfois bien des problèmes, qu'une démarche interculturelle permettrait sinon de résoudre, du moins d'aborder plus sereinement. Mais pour envisager des pistes de dialogue, il faut, comme dans un couple, accepter l'Autre et ses différences, ce qui implique de décrire préalablement le contexte particulier dans lequel on se situe, sans a priori, au risque de ne pas être « politiquement correct ».

2. Le contexte

2.1 Un territoire linguistiquement homogène ?

Depuis la scission de la province du Brabant entre un Brabant flamand et un Brabant wallon en 1995, la Wallonie a gagné en homogénéité linguistique. Certes, il existe encore des langues régionales :

- le wallon, le picard, le lorrain et le champenois, qui sont des parlers romans relevant du domaine d'oïl,
- le luxembourgeois, un parler germanique encore employé dans le Pays d'Ar-lon (« Arelerland »). Quoique menacé de disparition, il est actuellement d'un grand intérêt pour les nombreux frontaliers travaillant au Grand-Duché,
- il n'est guère possible de traiter ici de la problématique de leur survie en Wallonie, mais pour l'essentiel ce sont des langues patrimoniales dont on parle, mais qu'on ne parle plus guère, le français étant désormais la langue de communication et de culture d'une majorité écrasante de Wallons. Leur principale influence se traduit par le phénomène du substrat.

Quant à la Communauté germanophone, elle occupe une situation intermédiaire, étant donné que son territoire appartient à la Wallonie, tout en exerçant des compétences qui la rapprochent d'une région à part entière, objectif avoué de son Ministre-Président, Karl-Heinz Lambertz : une Belgique en quatre entités, donc !

2.2 Une absence de communication

Un constat s'impose : on se comprend de moins en moins entre Flamands et francophones. Un exemple dramatique illustrera ce phénomène : il s'agit de la terrible collision de trains du 27 mars 2001 sur la ligne 139 qui mène d'Ottignies à Leuven (Louvain) et ce à cause des barrières linguistiques entre Flamands et Wallons, d'où le commentaire de la RTBF : « Signaleur franco-phonique et néerlandophone ne se sont pas compris ou n'ont peut-être pas voulu se comprendre. » (RTBF 2012). Le bilan de cette « incompréhension » fut extrêmement lourd : huit morts (cinq passagers et trois membres de la SNCB), sans oublier douze personnes grièvement blessées.

Mais plus généralement, « Les médias belges n'accordent qu'une place limitée aux événements survenus de l'autre côté de la frontière linguistique » (Lecou-Kucheida, 2012). En Wallonie comme en Flandre, la communication tend à se faire en circuit fermé et il n'y a plus guère de médias communs (presse, télévision, radio). Entre les deux, il y a fort peu de communication directe et spontanée, si l'on excepte quelques rares tentatives :

« ... en 2007, *Le Soir* et *De Standaard* ont échangé des journalistes pendant plusieurs semaines et ont publié plusieurs séries d'articles en réciprocité. Il y a quelques années, la RTBF et la VRT échangeaient également des reportages sur une base régulière, mais cette pratique semble avoir périclité. » (Lecou-Kucheida, 2012).

Or, sans communication, il ne saurait y avoir de communion possible :

« Nous n'avons pas la même langue. Nous avons partagé tant bien que mal le territoire commun. Nous n'aimons pas les mêmes artistes. Nous avons tracé des murs entre sportifs du Nord et du Sud, radios et télé, élus et priorités politiques. » (Deffet, E. 2013).

En somme :

« ... la nouvelle génération politique se connaît moins que la précédente » (Lecou-Kucheida, 2012).

3. Le cas wallon

Chaque zone frontalière a son caractère individuel. Mais le « cas wallon » est très particulier, presque paradoxal. On sent en effet chez les Wallons une attitude contradictoire faite de nostalgie de l'Etat unitaire belge, protecteur (« la Belgique de papa »), dans lequel on voulait croire qu'il n'y avait pas de conflits Wallons/Flamands et une réelle distanciation dans leurs attitudes vis-à-vis des Flamands. En somme, c'est le rêve d'une Belgique unie, mais sans Flamands...

La Wallonie n'en reste pas moins une région périphérique, aux marges de la France, une « marche », comme on dit souvent et comme le rappelait la revue *Marche romane*, publiée à Liège. Toutefois, on retiendra que la Wallonie est plus proche de Paris que les deux tiers du territoire de l'Hexagone !

3.1 Une région profondément marquée par ses frontières

Soulignons tout d'abord le caractère ambigu de la frontière, terme dérivé de « front », d'origine militaire. C'est une ligne qui borne, qui sépare, qui marque une limite territoriale, mais comme nous le verrons, c'est aussi une zone de contact, et donc, de rencontres et d'échanges.

On n'a pas le choix de ses voisins. Ainsi, la Wallonie jouxte cinq (voire six) entités : quatre Etats nationaux et une région en voie de transformation en une véritable nation. Ce sont au sud la France, au sud-est le Grand-Duché du Luxembourg, l'Allemagne à l'est, les Pays-Bas au nord-est et la Flandre au nord. A ces entités bien délimitées s'ajoute la Communauté germanophone de Belgique qui officiellement fait (encore) partie de la Wallonie.

Alors qu'elle entretient des rapports plus que distants avec la Flandre et l'Allemagne, la Wallonie est fort francophile, notamment dans la province de Liège, où la francophilie confine à la francolâtrie, comme le montre le fait que la « Cité ardente », fière d'avoir été décorée de la Légion d'honneur, célèbre le 14 juillet avec davantage d'éclat que le 21, pourtant Fête nationale belge. On pourrait aussi rappeler l'engouement des Wallons pour les marches napoléoniennes en uniformes d'époque. En outre, l'immense majorité des communes wallonnes sont jumelées avec des municipalités françaises, mais tout cela n'a aucun impact sur l'apprentissage de la langue du grand voisin du sud, puisque c'est la même qu'en Wallonie !

Le Grand-Duché du Luxembourg étant un cas à part à cause de son pluri-linguisme, la Wallonie, francophone, jouxte donc essentiellement les aires linguistiques de deux langues germaniques, le néerlandais (Flandre et Province de Limbourg hollandais) et l'allemand (Allemagne et Communauté germanophone).

Les régions frontalières peuvent aider à renforcer le rôle et le statut des langues voisines. Pourtant, ces deux langues, le néerlandais et l'allemand, sont véritablement négligées en Wallonie au profit de l'anglais.

Il y a certes des mesures positives en matière d'enseignement des langues, domaine qui relève de la compétence de la Communauté française : ainsi, l'apprentissage d'une seconde langue est obligatoire dès la 5^e année primaire, mais la première langue étrangère enseignée reste de loin l'anglais, langue internationale. Comme l'écrit le célèbre linguiste Claude Hagège :

« Le problème est que la plupart des gens qui affirment ‘Il faut apprendre les langues étrangères’ n’en apprennent qu’une : l’anglais. » (Hagège, Cl. 2012).

Par ailleurs, au niveau fédéral, les différents organismes officiels et parastataux renforcent cette tendance en imposant des appellations anglaises ou anglo-américaines, sous le prétexte d’éviter de choisir entre des termes français ou néerlandais :

- Tax-on-web : service en ligne pour l’impôt des personnes physiques,
- B-FAST (Belgian First Aid & Support Team) : groupe d’intervention humanitaire rapide belge,
- DVI (Disaster Victim Identification) : unité de la police chargée de l’identification des victimes de catastrophes, etc.

On observera en outre que ces sigles sont prononcés à l’anglaise : [bifast], respectivement [diviaj]...

Pourquoi dès lors, se disent de nombreux Wallons, faire l’effort d’apprendre l’allemand ou le néerlandais, puisqu’en Flandre et en Allemagne l’anglais est en général compris ? Dès lors, l’enseignement de la langue du voisin reste fort dédaigné.

Il y a certes les écoles dites d’immersion linguistique ! En province de Liège, cette possibilité est offerte par 22 établissements secondaires : 10 offrent le néerlandais, 10 l’anglais et 3 seulement l’allemand... Un de ces établissements offre même le choix entre l’anglais et le néerlandais. Rappelons qu’en Wallonie, la 2^e langue est au choix : les élèves peuvent y étudier le néerlandais, l’anglais ou l’allemand. Quels sont les choix des élèves (et des parents) ? Voici ce qu’écrivait *Le Soir* de Bruxelles en date du 6 avril 2012 :

« En option deuxième langue, seuls 3 % des élèves choisissent l’allemand, à égalité avec l’espagnol. » (Voogt, F. 2012).

Certes, communiquer avec les pays voisins pourrait être une motivation pour l’apprentissage des langues. Apparemment, pas pour l’allemand. Résultat : « L’allemand n’a pas la cote à l’école » (Voogt, F. 2012) et à l’université, l’Allemagne n’est « Pas la préférée de nos Erasmus » ! selon Christian Behrendt, professeur à l’Université de Liège, qui regrette « l’étanchéité culturelle qui, souvent, nous sépare encore aujourd’hui de nos voisins germaniques » (Le 15^e jour du mois 2013).

Quant au néerlandais, obligatoire à Bruxelles, il reste facultatif en Wallonie, où la motivation semble être surtout d’ordre utilitaire et pragmatique, loin de tout véritable désir de communiquer. Résultat :

« Selon les chiffres de l’Eurobaromètre Langues 2012 de la Commission européenne, 7 % des jeunes Wallons de 15 à 24 ans ont appris le néerlandais

et 30 % l'anglais suffisamment bien pour pouvoir tenir une conversation dans ces langues. » (Chapelle, Gr. et al. 2013).

Pourtant, les Wallons, au cours de leur histoire, ont bien communiqué avec leurs voisins. La preuve ? Tous les germanismes et néerlandismes, respectivement flandricismes, conservés dans le français de Belgique ainsi que le nombre de Wallons portant des noms allemands ou flamands. Citons Maystadt, Onkelinx Reynders, etc.

3.2 Une certaine frilosité wallonne

Au terme de cette analyse, il semblerait que la Wallonie, en dépit de sa situation géographique privilégiée au contact de deux grandes cultures germaniques, la néerlandaise et l'allemande, ne s'ouvre guère, linguistiquement et culturellement, à ces deux territoires voisins, même si ses panneaux à la frontière accueillent les visiteurs d'un chaleureux « Wallonie, terre d'accueil ». Il y a là une forme de nombrilisme plutôt que de rejet proprement dit et l'on peut légitimement se demander pour quelles raisons cette région frontalière manifeste si peu d'enthousiasme pour les langues et cultures de ses voisins du nord et de l'est.

3.2.1 Par rapport aux voisins du nord

Vis-à-vis des voisins du nord, les Hollandais, et à travers eux, les Flamands, il y a chez les francophones des rancœurs qui remontent à l'histoire : dès 1815, après Waterloo, Guillaume I^{er} des Pays-Bas souhaitait construire un État national uni en tentant d'imposer l'usage du néerlandais à l'ensemble de ses sujets. En 1830, au lendemain de l'indépendance de la Belgique, les élites politiques, majoritairement francophones, vont par réaction établir le français comme seule langue officielle du jeune Etat, d'où une évidente francisation de la société et une opposition entre une langue de prestige dominante et une langue considérée comme inférieure, le flamand : « ... les fondateurs du pays (des francophones) ont rêvé d'effacer le néerlandais de la carte en pensant que la pratique d'une langue unique aiderait à créer l'unité nationale. » (Bouillon, P. 2012).

De leur côté les Flamands, à partir de 1830, se sont retrouvés un peu malgré eux, car la population n'avait pas été consultée, dans un nouvel Etat où seul le français était officiellement reconnu. S'ensuivra une longue lutte bien compréhensible pour obtenir un statut plus égalitaire pour leur langue. Les historiens font remarquer que dès 1840, on pouvait déjà parler en Belgique d'une véritable « guerre linguistique ». Cette situation va provoquer la naissance d'un mouvement flamand, dont l'expression extrême sera le flamingantisme. Ce n'est qu'en 1873 que le flamand sera enfin officiellement reconnu. A partir des années 30 du XX^e siècle, on va adopter le principe de l'unilinguisme régional, encore en vigueur de nos jours en Flandre et en Wallonie.

3.2.2 Par rapport aux voisins de l'est

Prenons ensuite l'attitude à l'égard de l'Allemagne, qui envahit et occupa par deux fois le pays au cours des deux derniers conflits. Les souvenirs en sont encore très vifs dans la mémoire collective, surtout en Wallonie : l'Allemagne, on la craint, au mieux on la respecte, mais on ne l'aime pas vraiment... Il y a là un a priori teinté de méfiance. Cela s'explique facilement, d'autant plus que la *Flamenpolitik*, pratiquée pendant les deux conflits, était résolument favorable aux Flamands.

Parmi d'autres causes possibles à la permanence de ces traumatismes, on pourrait rappeler que la Belgique n'a pas eu d'équivalent à l'OFAJ, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, fondé il y a tout juste 50 ans par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer lors du Traité de l'Élysée.

4. Des initiatives louables et quelques propositions

4.1 Des initiatives publiques

Il y en a eu d'excellentes visant à s'ouvrir par-dessus les frontières :

- l'Euregio Meuse-Rhin, créée en 1976, regroupant en Belgique les provinces de Liège, du Limbourg (flamand) et la Communauté germanophone, la partie méridionale de la province du Limbourg aux Pays-Bas et l'association REGIO Aachen en Allemagne. Elle transcende les frontières, notamment en matière d'enseignement des langues,
- le programme européen de coopération transfrontalière INTERREG IV France – Wallonie – Vlaanderen, visant à favoriser le bilinguisme (2007), dont l'un des objectifs est de « renforcer le sentiment d'appartenance à un espace commun ». Sa devise est on ne peut plus explicite : « Interreg efface les frontières » !
- le projet Wallangues, une initiative de la Wallonie permettant de se former gratuitement en néerlandais, anglais, français et allemand (2012),
- le Centre de langue et littérature françaises de Belgique, lancé en 2008 par l'AWEX (Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers) en collaboration avec le Professeur Anne Begenat-Neuschäfer, de l'université toute proche d'Aix-la-Chapelle, « afin de rapprocher l'économie et la culture des pays voisins »,
- une première réunion conjointe des trois Parlements régionaux (belges) consacrée à la gestion de l'eau et à la prévention des inondations (2012) : « Un sujet qui transcende la frontière linguistique », a-t-on fait remarquer au Parlement wallon,

- les journées d'études « Espaces frontaliers : zones de contact / zones de conflit ? », organisées à l'Université de Liège les 25 et 26 avril 2013,
- à l'invitation de l'Ambassadeur d'Allemagne en Belgique, l'Université de Liège organise en 2013 une Année de l'Allemagne.

Mais rien ne vaut le terrain ! Il n'y a pas de méthode universelle. Quelques pistes pédagogiques complèteront donc une première approche générale destinée à un public d'adolescents insérés dans l'enseignement secondaire. On y privilégiera, non pas l'acquisition de connaissances philologiques, sur le modèle de l'enseignement des langues classiques, mais des activités communicationnelles, en particulier des pratiques d'échanges.

4.2 Quelques pistes didactiques

Voici ce que préconisent les socles de compétences de la Communauté française de Belgique, qui précisent les objectifs généraux de l'enseignement des langues ; ils nous serviront de cadre général. Il s'agit de :

- « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures [...],
- promouvoir la prise de conscience de sa propre culture et la situer par rapport à celle des autres,
- promouvoir les langues modernes comme facteur d'intégration européenne. » (socle s.d.).

4.2.1 Sur le plan linguistique

Compte tenu du volume imparti, il ne saurait être question ici que d'un module introductif axé sur le développement d'un minimum d'intercompréhension entre voisins. Il s'agit seulement de comprendre une langue étrangère, sans savoir forcément s'exprimer dans cette langue, ce qui permettrait des formes de dialogue entre partenaires de langues différentes dans lesquelles chacun s'exprimerait dans sa propre langue, tout en comprenant l'autre, sur le modèle de la « Méthode Tandem » prônée par l'OFAJ et utilisée avec un certain succès dans les échanges franco-allemands.

Il importe d'abord de surmonter les obstacles qui chez l'apprenant risquent d'empêcher l'acquisition d'une langue étrangère en tirant parti des activités de communication multilingue qui occasionnellement se pratiquent de façon spontanée entre locuteurs de langues différentes lors de rencontres fortuites :

- s'habituer à la diversité des sons dans une langue germanique,

- acquérir et pratiquer des stratégies empiriques de construction du sens (stratégies d'inférence),
- se concentrer (dans un premier temps) sur les habiletés de compréhension permettant de comprendre des documents écrits ou oraux dans une langue germanique inconnue ou peu connue.

La compréhension, même superficielle, d'une autre langue, est un premier pas vers l'acquisition de compétences plus approfondies. En effet, comprendre un texte en langue étrangère constitue un objectif communicatif, même s'il s'agit d'une communication forcément partielle. Mais il faut renoncer définitivement à transformer tout apprenant en un utilisateur de langue étrangère comparable en tout point à un locuteur natif. Le bilinguisme total est rarissime : dans une perspective réaliste, il faudra le plus souvent se contenter de maîtrises partielles ou si l'on veut, « approchées », mais comme le disait si bien Françoise Ploquin :

« Limiter l'étude d'une langue à sa compréhension constitue déjà une puissante motivation pour aller plus loin. » (Ploquin, F. 1991).

De toutes les langues romanes, le français est certainement la plus proche des langues germaniques, ayant été, dès ses origines, marqué par l'ancien bas francique (superstrat), comme le montrent de très nombreux exemples tels que :

Bleu – all. blau – néerlandais blauw, etc.

En particulier, les étudiants seront étonnés d'apprendre que des mots aussi « français » que « boulevard » ou « mannequin » sont des emprunts au néerlandais, respectivement « bolwerk » (bastion, rempart), et « mannekijn » (petit homme). C'est encore plus vrai pour le français de Belgique. On peut citer des mots tels que « Ring » (autoroute périphérique, comme en allemand) ou « kern » (conseil des ministres restreint → all. Kernkabinett).

Ce phénomène concerne également les structures grammaticales :

« Qu'est-ce que c'est que ça pour un ...? »

néerlandais : « wat is dat voor een...? »

respectivement allemand : « Was ist das für ein...? »

« bon assez »

néerlandais « goed genoeg »

allemand : « gut genug »

... et un long etc.

Objectifs didactiques

- reconnaître l'existence et l'importance des échanges linguistiques avec les aires limitrophes dont on étudie la langue (phénomènes d'adstrat),

- prendre conscience de son propre patrimoine, tout en s'ouvrant à celui de ses voisins,
- acquérir en retour des connaissances sur sa propre langue maternelle, en particulier sur les origines de son répertoire lexical.
Comment procéder ? Par des démarches méthodologiques qui se situent dans le cadre d'une comparaison explicite entre le français et les langues des aires limitrophes :
 - à partir des germanismes / néerlandismes en français,
 - à partir des gallicismes en allemand (cf. les « Fremdwörter ») / en néerlandais
- reconnaître qu'il n'y a pas de langue « pure »,
- ce faisant, tirer parti des traits communs au français, à l'allemand et au néerlandais pour faciliter non seulement la compréhension, mais également l'acquisition et la production (expression) en langue(s) germanique(s).
Comment procéder ? Consigne : Dans le cadre d'un remue-méninges, chercher tous les mots qui proviennent d'une langue germanique (NL ou D), les analyser et trouver le cas échéant des équivalents en français standard.

4.2.2 Sur le plan culturel

Ici et là-bas : il convient que nos étudiants acquièrent la culture de la perception d'autrui, car celle-ci n'est pas innée. Pour atteindre ce but, il s'agit non seulement de comprendre la langue du voisin, mais également sa culture, ses attitudes, comportements, choix éthiques, etc., qui ne sont pas forcément les nôtres, le tout sans nul jugement de valeur.

Concernant nos attitudes envers les groupes différents du nôtre, le phénomène du stéréotype est extrêmement courant, mais il est surtout visible lorsqu'il s'agit de la représentation d'autres nationalités. Dans ce cas, il s'accompagne souvent de jugements de valeur vis-à-vis des autres. Ainsi, Olivier Luminet cite ce cliché fort répandu chez les francophones :

« Les Flamands sont sérieux et travailleurs, mais ils sont aussi racistes et intolérants ! ».

Et du côté flamand, nous serions peut-être « moins travailleurs mais tellement plus sociables ! » (Luminet, O. 2012)

Objectif didactique

- identifier et analyser les représentations sociales de l'Autre.

Comment procéder ? Consigne : Par des démarches méthodologiques : partir de ses représentations de l'Autre.

A ce propos, il est piquant de constater que dans son numéro de janvier pourtant intitulé de façon programmatique « Willkommen bienvenue ! », *Le 15e jour du mois*, revue de l'Université de Liège, cite en page 3 les professeurs allemands engagés au XIXe siècle « dont le goût tout germanique pour l'ordre et le travail irritait les étudiants » (*Le 15e jour du mois*, 2013). Le même texte mentionne les clichés suivants :

« La République fédérale, c'est pêle-mêle l'Oktoberfest, le marché de Noël de Cologne, Berlin pour les city-trips branchés, le Schnapps, les chopes de bière et la Volkswagen. Peut-être aussi Wagner et Schopenhauer. Mais surtout Angela Merkel et lesdites performances de l'économie d'outre-Rhin. » (Ibid.).

Un exemple de travail susceptible de motiver les étudiants serait de partir des blagues ethniques que nous connaissons tous et qu'il nous arrive parfois de pratiquer, afin de prendre conscience des préjugés que nous avons sur les autres.

Pratiquer un remue-méninge, afin que les étudiants retrouvent des blagues ethniques et les citent. Pour cela, utiliser éventuellement des documents variés :

- des dessins d'actualité, comme ceux de Clou, Kroll, Geluck, etc.,
- des bandes dessinées. Exemples : *Boule et Bill*, pour une vision stéréotypée des Allemands, les *Schroumpfs*, pour un traitement consensuel du conflit entre Flamands et francophones (*Schtroumpf Vert et Vert Schtroumpf*),
- des chansons, comme celles de Brel sur les Flamands (*Les Flamandes*, de 1958, ou *Les Flamingants*, de 1977),
- apprendre à tirer parti des informations sur Internet et les analyser.

Exercice plus délicat :

Consigne : Rechercher les désignations injurieuses telles que

- flamoutchs / flamins, pour les Flamands,
- keiskop (tête de fromage), terme souvent appliqué aux Hollandais,
- boches ; ainsi, le 11 novembre dernier, Pierre Haveau, dans le *LeVif/L'Express* parlait à propos des germanophones des anciens « Boches » ! (Haveau, P. 2012),
- etc.,

et en reconnaître le caractère xénophobe...

Objectif didactique

- Prendre conscience de l'écart existant entre la réalité et sa représentation.

Comment procéder ? Consigne : Démarches méthodologiques :

- Confronter ces images à la réalité et découvrir sans a priori les spécificités culturelles de l'Autre,
- mettre en perspective les différences par rapport à sa culture d'origine,
- mais sans négliger les points de convergence entre les deux cultures.

L'enseignant pourra illustrer ce point en rappelant le fameux tableau de Magritte : « Ceci n'est pas une pipe » (*La trahison des images*) : lorsque nous percevons la réalité, il ne s'agit pas d'un reflet servile de celle-ci, mais d'un produit de notre entendement. Mais on peut aller encore plus loin.

Objectif didactique

Etre prêt à remettre en question ses présupposés (points de vue antérieurs) concernant l'Autre, d'où quelques implications :

- se mettre à la place de l'Autre (empathie),
- ne pas chercher à rabaisser l'Autre,
- être capable d'éprouver de la sympathie pour l'Autre (xénophilie),
- on sait que « le malheur des uns fait le bonheur des autres », mais il vaut mieux éviter de se réjouir du malheur de l'Autre (« Schadenfreude »), par exemple de ce qui ne va pas en Flandre,
- s'inspirer au contraire de ce que l'Autre fait de mieux.

5. En guise de conclusion toute provisoire

Depuis de nombreuses années, les Belges ont consacré une grande part de leur énergie à tenter de régler les fréquents conflits communautaires dus à la bipolarisation entre Flamands et francophones (dont les Wallons), d'où une certaine tentation de repli. Cette tendance à se centrer sur ses problèmes et à se détourner de tout autre centre d'intérêt s'apparente fortement à ce qu'en psychologie on appelle introversion. Le regard trop majoritairement fixé sur leurs problèmes internes a peut-être empêché les Wallons de s'ouvrir à l'extérieur, et en particulier, de se tourner vers leurs voisins immédiats. Si cela est vrai, on peut dès lors émettre une hypothèse optimiste et volontariste : lorsque tout ce contentieux sera définitivement réglé, soit dans le cadre de l'Etat belge soit après une séparation en douceur « à la tchécoslovaque », on peut espérer que grâce à une ambiance pacifiée les relations avec les voisins proches seront améliorées, ce qui permettra la réconciliation. Ici, la réconciliation franco-allemande pourrait une fois de plus servir de modèle. Une utopie ? Peut-être bien, mais comme aimait à dire Théodore Monod : « L'utopie n'est pas l'irréalisable, mais l'irréalisé. » (Utopie. s.d.).

Mais quoi que les Belges décident, francophones et Flamands (et Allemands) seront toujours voisins. Autant faire en sorte que ce voisinage imposé par la géographie et l'histoire soit aussi serein et pacifique que possible.

Il y a là un double défi :

- Faire preuve de réalisme :
Voir l'Autre tel qu'il est, sans diabolisation, mais aussi sans idéalisation excessive : En ce qui concerne la Flandre, il est clair par exemple que la société flamande dans son ensemble, mais avec des nuances, souhaite davantage d'autonomie dans le cadre belge, voire carrément l'indépendance, ce qui implique la scission de l'Etat belge. Paradoxalement, accepter cela pourrait favoriser le vivre-ensemble.
- Faire preuve de volontarisme (modifier le cours des événements par sa volonté) :
2013 sera en effet l'année européenne de la citoyenneté. Avec l'Allemagne, les Wallons pourraient s'inspirer du cinquantenaire du Traité de l'Elysée et en particulier d'une de ses réalisations majeures, l'OFAJ. Et pourquoi pas un tel Office avec la Flandre ?

Quoi qu'il adienne pour la Wallonie (et la Belgique) sur le plan institutionnel et plus généralement pour une Europe à la recherche de nouveaux équilibres, il est plus que probable que les frontières nord et est de la Wallonie maintiendront leur importance. Aux Wallons et plus généralement aux francophones de Belgique de faire preuve de cette volonté pour aller à la rencontre de leurs voisins néerlandophones et germanophones.

Les frontières sont aussi faites pour être franchies, à condition qu'on le veuille.

Bibliographie

Bouillon, P. 2012. « Bellegique », *Le Soir*, 23 juin 2012, p. 9.

Chapelle, Gr. et al. 2013. « Arrêtons le gâchis linguistique dans la capitale de l'Europe ! », *Le Soir*, 13 février 2013, p.16.

Couvreur, D. 2012. « Adieu monde cruel ! », *Le Mad, supplément du Soir*, 19 décembre 2012, p. 2.

Deffet, E. 2013. « Requiem pour l'humour belge », *Le Soir*, 15 février 2013, p. 2.

Haveau, P. 2012. « 14-18, l'amer centenaire des anciens 'Boches' », *Le Vif/L'Express*, 11 novembre 2012.

Lipiansky, E-M. 1992. *Identité et communication*. Paris : Presses Universitaires de France.

Luminet, O. 2012. *Belgique-België - Un état, deux mémoires collectives ?* Wavre : Mardaga.

Magnette P. 2013. « Le conflit communautaire fait partie de la Belgique », *Le Vif/L'Express*, 18 janvier 2013.

Plouquin, F. 1991. « L'intercompréhension des langues latines », *Le français dans le monde*, N° 239, février-mars, pp. 29-31.

Voogt, F. 2012. « L'allemand n'a pas la cote à l'école », *Le Soir*, 6 avril 2012, p. 15.
« Willkommen bienvenue » 2013, *Le 15^e jour du mois*. N° 220. Liège : Université de Liège.

Sitographie

Communauté française s.d. :
<http://www.enseignement.be/index.php?page=24737>, consulté le 28 juin 2012.

Hagège, Cl. 2012 :
http://fiches.lexpress.fr/personnalite/claude-hagege_24198, consulté le 22 décembre 2012.

Lecou-Kucheida 2012 :
<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4360.asp>, consulté le 25 mars 2012.

Mexico 1982 :
http://portal.unesco.org/pv_obj_cache/pv_obj_id_213C51B6D967233963878D160385CC38EE790000/filename/mexico_fr.pdf, consulté le 17 juin 2012.

RTBF 2012 :
http://www.rtbf.be/tv/actualite/detail?id=5783173_ce-jour-la-27-mars-2001-collision-frontale-en-gare-de-pecrot-bande-annonce-et-video?id=5783173, consulté le 17 juin 2012.

Utopie s.d. :
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Utopie>, consulté le 1^{er} février 2013.